

# PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2023

## ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV de la réunion de Conseil du 6 avril 2023
2. Tirage des jurés d'assises
3. Délibération attribution du lot à l'entreprise retenue pour le marché public relatif aux travaux d'aménagement de sécurité de la RD 90
4. Délibération autorisant Mr le Maire à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de remise en gestion relative à la réalisation d'un assainissement en traverse sur route départementale
5. Délibération autorisant Mr le Maire à signer la convention d'occupation de locaux communaux liés au fonctionnement des accueils de loisirs
6. Délibération autorisant Mr le Maire à signer la convention de financement dans le cadre du fonds pédagogique
7. Délibération avis du conseil municipal concernant l'enquête publique portant sur le projet d'élaboration du plan de protection de l'atmosphère de la Vallée de Seine
- 8 .Délibération modification sens de circulation autour de l'Eglise
- 9 .Délibération autorisant l'encaissement d'un chèque de la société Orange
- 10 . Délibération pour création d'un commerce dans le local de l'ancienne poste
- 11 . Délibération pour mise à disposition de la petite salle des fêtes pour des ateliers sophrologie 1 à 3 fois par mois
- 12 . Questions diverses

### **Étaient présents :**

COUZI Brunhilde  
CROGUENNEC Jean Pierre  
DAMM Jean Marie  
DELANOS Arnaud  
DUPERRON Christine  
FAUCON Thierry  
LE GUEN Jean Claude  
LUST Virginie  
MIGNOT William

TALEB Claude : absent  
GAILLARD Monique : absente, excusée  
LEFEBVRE Eric : absent, excusé  
VERDUN Sylvie : absente donne pouvoir à DUPERRON Christine

Mme ALLAIN, adjointe administrative, assiste à la séance.  
La feuille d'émargement est remplie.  
Le quorum est atteint.  
Mme DUPERRON est désignée secrétaire.

La séance commence à 18h 45.

## **1. Approbation du PV de la réunion de Conseil du 6 avril 2023**

Aucune observation n'est formulée

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 10 (dont 1 pouvoir)

## **2. Tirage des jurés d'assises**

Mme Fabienne Wailly, Mr Thibaut Lenormand, Mr Vicente Guillot ont été désignés, par tirage au sort, jurés d'assises.

## **3. Délibération attribution du lot à l'entreprise retenue pour le marché public relatif aux travaux d'aménagement de sécurité de la RD 90**

La cabinet Viamaap a finalisé la consultation pour les travaux prévus sur la RD 90. La procédure de la commande publique a respecté les articles L 2123-1 et R 2123-1. du code de la commande publique.

L'offre de l'entreprise Toffolutti d'un montant de 290.535,40 euros, qui obtient le meilleur score dans la consultation, est proposée au Conseil

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 10 (dont 1 pouvoir)

L'offre de l'entreprise Toffolutti est retenue.

## **4. Délibération autorisant Mr le Maire à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de remise en gestion relative à la réalisation d'un assainissement en traverse sur route départementale**

Le Conseil Départemental a attribué une subvention de 36.434 euros dans le cadre de la réalisation d'un assainissement de traverse qui concerne l'aménagement de la RD 90.

Mr le Maire doit être autorisé à signer la convention.

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 10 (dont 1 pouvoir)

## **5. Délibération autorisant Mr le Maire à signer la convention d'occupation de locaux comunaux liés au fonctionnement des accueils de loisirs**

Le Conseil Communautaire a fixé, le 27 mars 2023, la participation Communautaire pour la prise en charge des fluides à hauteur de 0,21 euro /heure de présence réelle par enfant.

Mr le Maire doit être autorisé à signer le nouvelle convention

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 10 (dont 1 pouvoir)

## **6. Délibération autorisant Mr le Maire à signer la convention de financement dans le cadre du fonds pédagogique**

William Mignot rappelle que le projet pédagogique de l'école Alphonse Daudet, porté par Mme Chérifi, enseignante, a été validé par la commission académique. Il nécessite l'acquisition de mobiliers spécifiques.

La Municipalité, dans un souci de mise en place rapide de ce projet et face aux contraintes du Rectorat procède à l'avance des frais à engager.

Une convention entre le Rectorat et la Municipalité encadre cette opération.

Mr le Maire doit être autorisé à signer cette convention

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 10 (dont 1 pouvoir)

## **7. Délibération avis du conseil municipal concernant l'enquête publique portant sur le projet d'élaboration du plan de protection de l'atmosphère de la Vallée de Seine**

William Mignot informe le Conseil de l'ouverture d'une enquête publique, à la demande de la Préfecture de l'Eure, concernant le plan de protection de l'atmosphère en Vallée de Seine. William Mignot déplore le manque de préparation de cette enquête publique, compte tenu de l'importance du sujet abordé. Les Conseillers partagent ce point de vue et soulignent le manque d'intérêt du public sur ces procédures. William Mignot souhaite que ces observations figurent dans la délibération.

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 10 (dont 1 pouvoir)

## **8. Délibération modification sens de circulation autour de l'Eglise**

William Mignot souhaite que le Conseil aborde le sujet de la circulation autour de l'Eglise. Il rappelle que des aménagements sont à venir, rapidement pour le stationnement pour PMR, plus tard dans le cadre de l'aménagement du centre bourg (2024 / 2025).

Il propose un sens unique de circulation en interdisant de tourner à droite vers la boulangerie en arrivant de la route de la Forêt.

Certains conseillers n'approuvent pas cette proposition, Thierry Faucon craint un embouteillage, après la maison de l'ancienne kiné et ajoute que le carrefour est dangereux, les voitures venant du Bosc Lambert roulant à très vive allure.

Jean Marie Damm met l'accent sur la dangerosité du Bas du Bourg route du Landin / route de Barneville / place de l'Eglise. Cet avis est largement partagé.

William Mignot fait remarquer le stationnement, parfois gênant, place de l'Eglise, des deux côtés de la rue, parfois devant la boulangerie.

Un consensus se dégage pour maintenir le double sens de circulation, pour installer un miroir de rue carrefour route de la Forêt / rue du Bosc Lambert, pour installer un stop route de Barneville / route du Landin, pour installer un rader pédagogique route du Landin, pour imposer une interdiction de stationner devant la boulangerie.

Les conseillers sont d'accord pour une revoyure après quelques temps d'observations des nouvelles dispositions.

## **9. Délibération autorisant l'encaissement d'un chèque de la société Orange**

Suite à l'installation de la fibre occasionnant des modifications de contrat, la société Orange adresse plusieurs chèques de régularisation.

Le Conseil doit autoriser l'encaissement de ces chèques.

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 10 (dont 1 pouvoir)

## **10. Délibération pour création d'un commerce dans le local de l'ancienne poste**

William Mignot informe le Conseil que le projet de créer un commerce dans le local entièrement rénové de l'ancienne poste avance.

Le Conseil doit autoriser le changement de destination de ce local.

Les documents d'urbanisme seront établis en ce sens.

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 10 (dont 1 pouvoir)

## **11. Délibération pour mise à disposition de la petite salle des fêtes pour des ateliers sophrologie 1 à 3 fois par mois**

William Mignot a été saisi d'une demande de Mme Pierre, habitante à Hauville, sophrologue. Elle souhaite disposer de la petite salle des fêtes pour y animer 1 à 3 fois maximum des ateliers.

La prestation est payante mais Mme Pierre s'engagerait à exercer des tarifs préférentiels pour les habitants de la commune.

Les conseillers limitent à un fois par mois la tenue de ces ateliers.

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 2

Pour : 8 (dont 1 pouvoir)

## **12. Questions diverses**

### . Journée accrobranche pour les collégiens

La Municipalité a reçu de nombreux messages de remerciements. Cette initiative a été fortement appréciée.

### . Concours photos

Le jury s'est réuni.

60 photos étaient en concours dans 3 catégories (école / collège / adulte).

Toutes étaient de grande qualité. La remise des prix aura lieu en septembre.

### . Fête du 14 Juillet

L'organisation de cette journée (vide grenier + spectacles + concert de la chorale) est quasiment bouclée.

. La commune accueillera une habitante de Hauville dans le cadre d'un stage Pôle Emploi, découverte d'un métier. Elle sera affectée à l'équipe technique de la Commune.

- . William Mignot fait la liste de ce qui a été trouvé récemment dans le local carton à l'espace tri sélectif du bas du Bourg : viandes avariées, canards morts, herbe de tonte, électro-ménagers, matelas, jouets, carcasses, boyaux et laines de moutons ...
- . William Mignot informe le Conseil qu'un arrêté de limitation de vitesse à 30 km/h sera pris prochainement sur certains secteurs de la Commune.
- . Une nouvelle campagne de recensement débute en 2024. Mme Duperron Mignot est désignée coordinateur, elle sera assistée de Mmes Allain et Lannier. 3 agents recenseurs sont à recruter.
- . La Commune accueillera cette année des « chantiers Jeunes » en juillet et en août.

*Cette séance du Conseil Municipal s'achève à 21H00.*